

Assurez avec efficacité le fonctionnement de votre DUP

Rôle, attributions et moyens des membres

OBJECTIFS

- > Comprendre l'articulation entre les rôles de DP et de CE
- > Identifier les obligations et les droits respectifs des élus et de l'employeur
- > Faire d'une DUP un outil de dialogue social dans l'entreprise

PUBLIC

- > Membre d'une Délégation Unique du Personnel (entreprise de moins de 200 salariés)

INTERVENANTE

- Isabelle DEL VALLE, Juriste en droit social. Les fonctions qu'elle a occupées en entreprise lui ont permis d'acquérir une solide expérience de la pratique du droit du travail

DURÉE	TARIF	CODE
2 jours	960 € HT	60 537

SESSIONS 2010 DATES

Paris	21-22 juin
4-5 mars	28-29 octobre

PROGRAMME

2 JOURS

1 / Qu'est-ce qu'une Délégation Unique du Personnel ?

Le positionnement de la DUP par rapport aux autres instances représentatives du personnel

Le maintien du fonctionnement distinct des DP et du CE

Sa composition et sa mise en place

Les nouvelles règles légales de la représentativité syndicale

2 / Exercer son mandat de DUP en tant que DP

Les attributions spécifiques des DUP en tant que DP :

- présentation des réclamations collectives ou individuelles

- saisine de l'Inspection du Travail

La mission de porte-parole des réclamations des salariés

Les relations avec l'Inspection du Travail

La tenue par l'employeur des registres des DP

3 / Exercer son mandat de DUP en tant que membre du CE

Les attributions d'ordre économique, financier et professionnel : information et consultation de la DUP

La gestion des activités sociales et culturelles

La composition de la DUP en tant que CE : organisation interne et personnalité civile du comité

4 / Assurer le fonctionnement de la DUP

Les particularités de fonctionnement de la DUP (réunions, heures de délégations...)

Les moyens d'action de la DUP et leur utilisation :

- heures de délégation, liberté de déplacement, contacts avec le personnel, formation

- locaux, panneaux d'affichages

Les moyens spécifiques en tant que CE : budget de fonctionnement, recours à des experts

5 / La protection des membres de la DUP

La protection applicable en cas de licenciement et de mesures discriminatoires

Le délit d'enclave : définition et exemples